



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Madame, Monsieur le Président

OBJET : référent Covid-19 club saison 2021/2022.

Vesoul, le 17 août 2021

Madame, Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'envoi ce jour du protocole de reprise des compétitions régionales et départementales en vigueur à ce jour, faisant suite à la validation du Ministère intervenue vendredi dernier tardivement, nous vous informons que votre club doit désigner un référent Covid-19 chargé de la bonne application du protocole au sein de votre club (voir document ci-joint).

A cet égard, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous un coupon réponse à retourner au District pour le vendredi 20 août 2021.

A défaut de réception, le/la Président(e) du club sera automatiquement désigné comme référent Covid-19, responsable à ce titre des attributions afférentes à cette mission.

Nous sommes conscients des contraintes supplémentaires générées au sein de nos clubs, mais il est aussi de notre responsabilité de veiller à l'application de la loi et de son décret d'application, qui visent à enrayer au plus vite la propagation du virus, sans remettre en cause l'organisation de notre activité.

Vous en souhaitant bonne réception et comptant sur votre pleine collaboration,

Recevez, nos salutations sportives.

et amicaux,

Le Président du District,

Philippe PRUDHON

COPIE :

Membres bureau District/Directeur Administratif.



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

COUPON REPONSE A RETOURNER AU SECRETARIAT DU DISTRICT

POUR LE VENDREDI 20 AOUT 2021

CLUB :

NOM PRENOM DU REFERENT COVID CLUB :

NUMERO DE LICENCE :

NUMERO DE TELEPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

NOM PRENOM D'UN EVENTUEL SUPPLEANT REFERENT COVID CLUB (en cas d'indisponibilité de la première personne désignée) :

NUMERO DE LICENCE :

NUMERO DE TELEPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

Fait à

CACHET CLUB